

Questions orales

Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.): Monsieur le Président, lorsque je siégeais à la Chambre au début de la dernière législature, les conservateurs jouissaient eux aussi d'une forte cote de popularité. La première année est terminée.

Lorsqu'on lui a demandé s'il renoncerait peut-être à quelques-uns de ses généreux avantages, le président du CN a répondu: «Voulez-vous dire qu'à la suite de la compression des effectifs, nous devrions tous, au niveau de la direction, réduire notre rémunération de 10, 15 ou 20 p. 100?» C'est exactement ce que nous voulons dire, en effet, et c'est ce que nous avons proposé ce matin au comité des finances.

Quand le gouvernement commencera-t-il à prêcher par l'exemple au lieu d'attendre toujours d'être sermonné?

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, le chef de la députée pourrait peut-être lui aussi donner l'exemple. Il acceptera peut-être de renoncer à l'allocation pour ses vêtements et de faire une certaine économie à ce titre.

Notre gouvernement passe actuellement en revue les programmes et les services qui sont offerts aux Canadiens, car nous savons que nous devons les rendre efficaces pour réussir à atteindre l'objectif de réduction du déficit à 3 p. 100 du PIB et pour veiller à offrir aux Canadiens des programmes et des services que nous ayons les moyens de nous payer et qui répondent bien à leurs besoins.

* * *

LES RÉFUGIÉS

M. Pat O'Brien (London—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le gouvernement de Hong Kong a admis que 142 réfugiés vietnamiens avaient été blessés dans une opération de rapatriement forcé à la fin de septembre. Il est également prouvé qu'il y a pour ces réfugiés des risques à retourner dans leur pays d'origine.

Quelles mesures le gouvernement canadien prend-il pour que, en Asie du Sud-Est, ces réfugiés vietnamiens soient traités avec justice et soient en sécurité?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

La Chambre doit savoir que, en 1989, pendant la crise des réfugiés indochinois, la communauté internationale a conçu un plan d'action global auquel le Canada a adhéré. Le Canada est toujours membre du comité directeur.

Ce plan, sous l'égide des Nations Unies, prévoit deux obligations. L'une est de rapatrier au Viet Nam les personnes qui ne sont pas des réfugiés au sens de la convention. L'autre est de réinstaller en dehors de leur pays les réfugiés authentiques.

Fidèle à cette deuxième obligation, le Canada a accueilli environ 20 000 réfugiés depuis 1989. L'étude des cas et le rapatriement se font sous les auspices des Nations Unies. Généralement, on peut dire que ce programme international a été très valable et fructueux. Il a permis de rapatrier 60 000 réfugiés indochinois au Viet Nam.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes. Le prix de la nourriture dans les régions éloignées du nord du Québec et des Territoires du Nord-Ouest est si élevé qu'il est presque impossible aux résidents, majoritairement des Inuits, de se nourrir adéquatement. Rappelons qu'actuellement, pour un Inuit du Grand-Nord, le même panier d'épicerie est deux fois plus cher qu'ici dans le Sud, et cela, avec un revenu moyen de loin inférieur.

Le ministre des Affaires indiennes peut-il nous expliquer pourquoi, malgré les 14 millions de dollars en subvention versés annuellement pour la distribution alimentaire dans le Grand-Nord, un habitant de cette région devrait toujours payer deux fois plus cher qu'un résident du Sud pour sa nourriture?

[Traduction]

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, je suis tout à fait d'accord avec le député. Il comprend mon portefeuille mieux que certains députés.

Il a souligné le coût du transport de la nourriture vers les régions éloignées. Un gallon de lait coûte 12 \$ au Nunavut. Il y a des pénuries alimentaires. Nous versons 14 millions de dollars pour le transport de la nourriture. Je pense que c'est insuffisant et je lutterai au sein de mon ministère et auprès des autres pour améliorer la situation.

M. Solberg: Augmentez les dépenses.

M. Thompson: C'est ça, dépensez plus.

M. Irwin: Allez donc voir par vous-mêmes au lieu de faire les malins. L'important n'est pas tant d'accorder l'autonomie gouvernementale au Nunavut que de veiller à instruire la population, à s'occuper des filles de 14 ans qui ont des enfants, à les nourrir, à leur assurer un avenir. C'est ça que nous cherchons à faire.

• (1455)

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, on dirait que le ministre a reçu ma question avant parce qu'il a pris exactement le même exemple que je vais vous soumettre.